

PERISCOPE

Organe d'expression de l'ONG «CPD»

N° 11/4 Déc .2013

Information et Sensibilisation sur la paix et la sécurité humaine ttp://www.reseaurafal.org/node/168/

Les armes nucléaires, une menace du capital humain!

Nous apprécierons la position commune des Etats contre l'impact humanitaire des armes nucléaires à la conférence au Mexique en février 2014

Les armes nucléaires constituent une menace réelle du capital humain, si on considère ses impacts sur la vie physique, mentale des personnes qui en sont victimes et sur l'environnement dans lequel vit l'homme qui contribue au développement tant dans son milieu de vie qu'ailleurs.

La lutte contre les impacts humanitaires des armes nucléaires n'est pas seulement une affaire des pays où ces armes sont fabriquées et utilisées, c'est plutôt une affaire de tous les états, qu'ils soient du nord ou du sud.

Les femmes, les hommes, les jeunes et enfants victimes de ces armes ne seraient pas seulement bénéfiques pour leurs pays d'origine car, des techniques, des expériences et les sciences qui contribuent à la réussite des initiatives pour les objectifs du millénaire sont partagés au niveau international. La perte d'un homme suite aux armes nucléaires en Europe où ailleurs, c'est une perte en Afrique et vice versa.

Les impacts sur l'environnement affecté par les armes Nucléaires sont des impacts du monde entier qui est uni pour combattre tout ce qui peut menacer le citoyen du monde et son environnement.

Les conséquences humanitaires de l'emploi de l'arme nucléaire ont été réaffirmées et une attention particulière a été accordée à l'application aux armes nucléaires du droit international, et en particulier du droit humanitaire lors de la dernière conférence intergouvernementale, organisée par la Norvège les 4 et 5 mars 2013.

Durant des décennies, le débat sur l'armement nucléaire a porté principalement sur la doctrine militaire et les questions de sécurité internationale.

La prise de conscience des conséquences catastrophiques de ces armes pour la santé publique, la sécurité humaine et l'environnement ne cesse de croître.

Plusieurs États reconnaissent et expriment le désir d'examiner de plus près les conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire, qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires. Cette reconnaissance a été exprimée pour la première fois dans la Déclaration finale de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010. La conférence s'est dit vivement préoccupée par les conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires en réaffirmant la nécessite pour tous les États de respecter en tout temps le droit international applicable, y compris le droit international humanitaire.

Les conséquences humanitaires de l'emploi des armes nucléaire ont été réaffirmées et une attention accrue a été accordée à l'application aux armes nucléaires du droit international, et en particulier du droit humanitaire lors de la dernière conférence intergouvernementale, organisée par la Norvège en date du 4 et du 5 mars 2013.

C'est une question qui a été débattue durant des décennies, touchant l'armement nucléaire portant principalement sur la doctrine militaire et les questions de sécurité.

Les experts en la matière montrent et recommandent la prise de conscience des conséquences catastrophiques de ces armes pour la santé publique, la sécurité humaine et l'environnement qui ne cessent de croître.

En tant qu'organisation Non Gouvernementale ayant déclaré son adhésion à la déclaration universelle des droits de l'Homme, la Colonie des Pionniers de Développement CPD a adhéré aux initiatives de la Campagne Internationale de lutte contre les Armes Nucléaires ICAN, en encourageant aux Etats membres des Nations Unies aux initiatives internationales d'avoir une vision commune sur l'impact de ce genre d'armes à interdire, à dessein d'éliminer les impacts humanitaires de cette menace du capital humain pour le développement durable .

La CPD pense que pour plus de visibilité et d'efficacité de la position contre les armes nucléaires des pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est, l'enregistrement de tous ces Etats, une position Commune, avant ou pendant la tenue de la conférence de Nayarit - Mexique en février 2014 témoigneraient une solidarité en faveur des victimes des armes nucléaires, bien que l'on soit loin d'eux. La participation à la Conférence de Nayarit- Mexique, la contribution à un Traité international pour interdire les armes nucléaires, en s'appuyant sur leurs conséquences humanitaires catastrophique 'est un signe de fraternité, de solidarité, d'assistance morale très important en faveur de ceux qui en sont victimes.